

## Séminaire

# Métropole Savoie 2050 : Les chemins des soutenabilités

**TABLE RONDE  
DU 17 FÉVRIER 2025  
VOGLANS**

## Introduction par **Martin Vanier**, géographe, Cabinet ACADIE

La prospective est un exercice d'intelligence collective qui est, finalement, toujours à renouveler.

On recommence car le monde change, nous changeons, il est donc nécessaire et utile de partager des constats, connus et intégrés par certains, nouveaux pour d'autres.

Notre réflexion doit être animée par deux exigences, deux devoirs :

- **Être à la hauteur des transformations qui nous attendent** : ce qui est déjà arrivé mais aussi ce qui va nous arriver. En matière de choses nouvelles qui nous arrivent, depuis quelques années et quelques mois, nous sommes franchement servis ! Cela impose de faire le tri entre ce que nous saisissons, ce qui nous est encore peu familier et qui nécessite notre attention car nous ne le saisissons pas encore tout à fait. Être dans une pertinence des transformations nouvelles et plus aigüe qu'elles ne l'était auparavant ;
- **Ne rien dire, ne rien formuler, dont on ne soit pas capable d'adresser les conséquences en termes d'action**. Il est certes bon d'avoir des réflexions sur tous les sujets (alimentaire, énergétique, climatique...) mais il est important de savoir ce que pouvons en faire. Qui a des leviers, des marges de manœuvre, des capacités d'action ? On doit dès le départ penser à l'atterrissage, notamment pour un syndicat mixte de SCoT qui n'est pas une collectivité de compétences comme les communes ou encore les EPCI qui le forment. Il faut donc avoir le souci permanent des courrois de relais, des engrenages dans lesquels il peut ensuite y avoir transmission, financière, programmatique...Il faut donc laisser les grands principes, chaque énoncé devra être adossé à des moyens de faire, pas uniquement ceux de Métropole Savoie mais également ceux des partenaires qui sont présents aujourd'hui et/ou qui accompagneront la démarche.

Cette introduction pose finalement la question de « pourquoi refaire de la prospective ? ». La région chambérienne ou plus récemment encore la région annécienne ont conduit des exercices prospectifs, il faut donc toujours avoir le souci de questionner les objectifs d'un nouvel exercice (A quoi bon ?). La proposition portée par Métropole Savoie est novatrice car vous vous posez la question des « chemins de soutenabilités ». Or ces chemins ne sont pas construits, ne sont pas tout tracés, il faut en somme les ouvrir, comme des défricheurs. Il faut donc appréhender le couple « chemins-conflits » car les chemins de la transition sont jalonnés de conflits. Il n'y a qu'à penser au ZAN et aux conflits qu'il génère, aux conflits sur l'eau qui montent tandis que le niveau des nappes baisse...La transition, la bifurcation, c'est un vrai nid de conflits. Cela va à un tel point que cela menace l'exercice démocratique, dans notre pays mais pas uniquement...

Et face aux conflits, il faut trouver des chemins. En particulier dans votre région qui est une région de plaine, de vallée et de montagne, d'activités économiques très différentes avec des contextes de vie très complémentaires et distinctifs...tout cela pouvant alimenter et exacerber la dualité « conflits – chemins » dont il va être question au cours de cette étude. Nous y reviendrons.

## François-Xavier Nicot – Directeur Agence Savoie Mont-Blanc ONF

En préambule, parler pendant 10mn des enjeux de la forêt est un défi. Ces enjeux ne constituent certes qu'une petite partie des préoccupations auxquelles les élus doivent s'atteler dans leur quotidien, mais l'objectif est de montrer à quel point ces enjeux sont importants pour le territoire.

Il a fallu faire des choix et notamment en n'abordant pas un certain nombre de fonctions de la forêt : préservation de la biodiversité, conservation du sol forestier, protection contre les risques naturels... On fera l'impasse pour se concentrer sur un point. Pour le gestionnaire multifonctionnel qu'est l'ONF, réduire le propos à une fonction est un peu caricatural, un peu contre-nature par rapport à sa manière de travailler. Mais il faut sacrifier à l'exercice !

Dans notre territoire, la forêt c'est un peu skier (encore que cela devient de plus en plus difficile avec le changement climatique qui est à l'œuvre), se promener, récolter des champignons, chasser et de plus en plus faire du vélo. Mais c'est aussi couper des arbres et les transporter après les avoir débardés. Rien de nouveau par rapport au reste de la France mais sur le territoire, la forêt couvre entre 40 et 50% du territoire communal. La forêt publique en représente environ la moitié...et donc le quart du territoire communal.

Sur le territoire de Métropole Savoie la forêt est à la fois **une victime du changement climatique** mais également **une alliée dans la lutte contre le changement climatique**.



**La forêt victime** : les photos présentées montrent des arbres morts, victime de scolytes. Ces petits insectes de 3mm, présents par millions dès lors qu'ils ont repéré un arbre fragilisé, s'appellent les uns les autres grâce à des phéromones. Le scolyte est un parasite secondaire. Il faut d'abord que quelque chose ait fragilisé la forêt, en l'occurrence le changement climatique. De manière schématique, on retiendra : « trop chaud l'été, pas assez d'eau l'été, trop chaud l'hiver ! ». Cela crée des arbres affaiblis et vulnérables aux scolytes, tout comme nous pouvons nous faire plus facilement cueillir par la grippe lorsque nous sommes nous-même affaiblis. Parmi les facteurs de fragilisation, il y a également les tempêtes. Et désormais sur notre territoire, des incendies de forêts... Ce n'est pas de la science-fiction, des incendies se produisent désormais régulièrement en Savoie. Sur la carte présentée, on voit que la majorité des massifs forestiers du territoire de Métropole Savoie sont en crise. En crise, cela veut dire que plus de la moitié des bois récoltés sont des bois scolytés.

Sur le territoire de Métropole Savoie, en 2024, ce sont environ 40 000 m<sup>3</sup> de bois qui ont été tués par le scolyte, ce qui représente, pour le territoire, une année de récolte de bois. D'autres bois ont cependant été sortis pour alimenter les filières.

L'épicéa est fortement touché par la crise sanitaire, mais le sapin également.

Comme la forêt est victime, il faut agir en **développant la résistance des forêts**. Pour cela il faut adapter la forêt au climat futur. Le forestier va ainsi adapter les chemins sylvicoles, notamment à travers la **diversification des essences**. Les épicéas qui meurent aujourd'hui sont principalement ceux plantés il y a 80 ans sur les collines et au bas des montagnes, pour répondre aux objectifs et utilités de l'époque, dans le contexte climatique qui prévalait alors. Un autre point important est de mobiliser les bois sinistrés pour les valoriser : de manière un peu démagogique, on retiendra l'image de victimes du changement climatique devenant ainsi les meilleurs soldats pour lutter contre le mal qui les a tués. Mobiliser cette ressource en bois scolytés permet en outre de répondre à des besoins en bois-construction, plutôt que d'importer ces bois de pays scandinaves, d'Allemagne ou de Pologne...

La forêt est une solution car elle nous permet de bénéficier d'une invention fabuleuse que l'homme n'a jamais réussi à surpasser et qui constitue une véritable solution fondée sur la nature : **la photosynthèse**. En mobilisant du dioxyde de carbone et de l'eau, la chlorophylle présente dans les feuilles permet de produire des sucres, qui formeront le bois, et de rejeter du dioxygène.

Grâce à cette formidable mécanique naturelle, nous pouvons agir sur 3 leviers :

- La **séquestration** du carbone atmosphérique : pour cela il convient de protéger les forêts contre l'urbanisation, le défrichement, les incendies... et les reconstituer au besoin.
- Le **stockage de carbone** dans le bois permettant la construction de bâtiments ;
- La **substitution** : tout ce qui sera construit en bois ne sera pas construit par d'autres matériaux (béton, acier...), cet autre chose étant souvent fortement émetteur de carbone. Ainsi, au lieu d'émettre du CO<sub>2</sub> dans l'atmosphère en chauffant le ciment, on peut ainsi en stocker dans nos poutres en bois...

Sur le territoire, mobiliser ce triptyque signifie s'équiper contre les incendies de forêt, valoriser la ressource et s'appuyer sur les atouts industriels du territoire.

Un message pour conclure : pour que tout cela marche, il faut beaucoup d'acteurs : l'ONF, des élus, des acteurs institutionnels... Mais un acteur de cette chaîne est particulièrement fragile : il s'agit du bûcheron. Le premier des défis auquel nous devons faire face est donc tout simple : c'est de **faire face au risque de ne plus avoir de bûcherons en montagne**. Il faut donc valoriser, former, encourager les bûcherons et les soutenir. Les bûcherons ne sont pas des assassins qui ruinent les forêts, ils participent au contraire à un grand projet pour la planète, un projet fondé sur la nature.

## Renaud Jalinoux, directeur du CISALB

De l'arbre à l'eau, il n'y a qu'un pas. Un petit clin d'œil historique pour en témoigner : autour des années 1870-1875, il n'y avait plus d'arbres sur le plateau de la Leysse. L'absence d'arbres engendrait un plus grand transport solide dans les rivières et donc une hausse du lit des rivières : il en a résulté une crue majeure qui était moins due à des précipitations exceptionnelles qu'à un lit réhaussé de 2m... Cette situation pourrait se reproduire si le couvert forestier se dégradait dans le bassin versant de nos rivières.

Le sujet du jour, cependant, ce n'est pas le risque inondation, c'est le manque d'eau !

Les images de l'été 2022 montrent une Leysse à sec. Ce n'est pas la première fois ni la dernière.

La photo aérienne de cette même année 2022 montre que le seul endroit où il y a encore un peu d'eau dans le paysage, c'est la zone humide.

Quelques rappels : les températures montent (+2,4 °C sur les Alpes du Nord), le nombre de jours chauds (> 30°C) a augmenté de 50%, la pluie efficace a baissé de 40% (il y a donc moins d'eau qui vient recharger les nappes phréatiques) et, quand on regarde les 30 à 40 sources présentes sur le territoire, globalement leur débit a baissé de 30%. Il s'agit de faits mesurés et enregistrés, et non d'idées ou d'opinions...



Sur notre territoire du bassin versant du lac du Bourget, on consomme environ 16 millions de m<sup>3</sup>. Sur ces 16 millions de m<sup>3</sup>, 5,5 millions proviennent des sources (dont on vient de voir que leur débit se réduit drastiquement), 9 millions viennent des nappes et 1,7 millions viennent du lac du Bourget. Prendre seulement 1,7 millions de m<sup>3</sup> dans un lac qui en stocke 3,6 milliards, cela peut paraître peu. Cela correspond à 40 cm de niveau du lac.

Il faut distinguer le grand cycle de l'eau du petit. Le grand cycle ce sont les rivières, les zones humides, le lac... Quand ce grand cycle est perturbé, ce sont des fonctions qui sont en danger. Si les zones humides disparaissent, cela affecte la capacité de stockage d'eau et de carbone, la biodiversité, le soutien d'étiage en période de sécheresse, l'épuration des eaux...

Les arrêtés sécheresse se multiplient avec en 2022-2023, 17 mois consécutifs de restrictions sur les usages. Ainsi, le grand comme le petit cycle de l'eau sont perturbés et il va falloir s'adapter à cette nouvelle donne.

Dans ce contexte, le territoire n'est pas resté inactif. Un premier plan de gestion de la ressource en eau (PGRE) a été élaboré, mis en œuvre et vient de s'achever. Le bilan de près de 10 ans d'action est très honorable. Concrètement, il y a eu une réduction des prélèvements sur les

sources pour permettre qu'il y ait encore un peu d'eau dans les rivières. Ça veut par exemple dire interconnecter le lac avec le haut du Revard... Cela revient à **moins prélever dans les milieux naturels**. Cela s'est conjugué avec un travail collectif sur les économies d'eau. Au-delà de la substitution, il faut en effet parler de sobriété et d'économie d'eau, ce qui n'est pas facile dans un territoire qui a toujours été habitué à en avoir beaucoup. Il y a également eu un travail de **lutte contre les pollutions** pour maintenir la qualité de la ressource en eau. Si le lac doit être une ressource stratégique pour demain, il faut le préserver dans un excellent état écologique. Il faut également adapter nos pratiques, par exemple dans l'entretien des espaces verts pour avoir des espèces moins sensibles à l'eau et donc des pratiques d'arrosage maîtrisées.

Le territoire continue à investir dans la **lutte contre les fuites**. Sur 16 millions de m<sup>3</sup>, on en perd 20 à 30%, ce qui fait des volumes considérables.

Il y a également des ouvrages réalisés pour assurer une **substitution**. Par exemple sur le massif de l'Épine, pour soulager les sources et laisser de l'eau pour les milieux naturels, de l'eau est remontée de la nappe vers les châteaux d'eau. Ces investissements sont réalisés par Grand Chambéry, il y a le même type d'investissements réalisés par Grand Lac sur le massif du Revard avec le Barreau Est.

La substitution concerne également des activités productives comme les activités agricoles. L'exemple présenté concerne la retenue d'eau de la Villette réalisée par Grand Chambéry avec l'assistance du CISALB. L'alimentation se fait à travers les crues d'un petit cours d'eau.

Les entreprises se mobilisent également, à l'image de cette entreprise du secteur agroalimentaire qui, en l'espace de 7-8 ans, a réduit sa consommation d'eau de 30%.

Les communes s'engagent également fortement, notamment via le **dispositif « Eau Climat on agit »** (ECOIA). 4 millions d'€ ont été investis dans le cadre d'ECOIA ces 3 dernières années avec 1,6 millions de l'Agence de l'Eau RMC. Beaucoup d'exemples ont été mis en œuvre par des communes représentées dans la salle, qu'il s'agisse de désimpermeabilisation des sols, de récupération des eaux de pluie, etc...

La **formation des jeunes** est également un point essentiel. Les jeunes du territoire sont par exemple sensibilisés à travers les marquages des grilles de collecte des eaux pluviales, lesquelles eaux finissent dans un cours d'eau puis dans le lac. Et ce lac constitue peut-être la ressource stratégique du territoire à horizon 2050 ou 2100. Un jeu a également été développé, fabriqué à 200 exemplaires et distribué à toutes les communes, pour sensibiliser à la ressource en eau dans un contexte de changement climatique.

Finalement, que retenir ?!

- Notre territoire est très exposé au changement climatique ;
- Nous avons la chance d'être sur un territoire avec des acteurs engagés. L'exemple d'ECOIA le démontre ; Une telle dynamique est importante, c'est la base de l'action, ce qui permet de soulever des montagnes ; Elle peut encore être démultipliée.
- Des projets sur l'eau potables sont à venir, nécessaires pour sécuriser la ressource pour des activités humaines mais également pour laisser de l'eau pour le bon fonctionnement des milieux naturels.
- L'accompagnement des agriculteurs est également un enjeu important, pour trouver des substitutions, pour économiser l'eau, pour adapter les cultures.
- Il faut continuer à accompagner les entreprises, même si certaines font déjà des efforts importants et parfois « en dehors des radars ».

- Engager davantage le citoyen. Il reste beaucoup à faire, beaucoup de citoyens n'ont pas encore saisi l'importance des enjeux ou poursuivent comme avant...
- Continuer à innover, notamment avec la réutilisation des eaux usées. Nous avons 1M<sup>3</sup> / seconde qui transite sous nos pieds entre Chambéry, la Motte et le Bourget. Cette eau pourrait être réutilisée, notamment par des entreprises.
- Mieux prendre en compte les enjeux de l'eau dans l'urbanisme. Il y a là un grand sujet car les zones de plaine sont propices à l'urbanisation mais on y trouve également de bonnes terres agricoles, des zones humides cruciales pour le stockage d'eau et la régulation des écoulements.

Pour finir, les scénarios d'évolution des températures sur Chambéry montrent l'ampleur du phénomène à venir. Nos paysages vont évoluer et les représentations graphiques qui sont proposées illustrent le fait que notre territoire en 2100 ne ressemblera certainement plus à celui que nous connaissons aujourd'hui.

## **Corine WOLFF, Vice-Présidente du Département de la Savoie aux personnes âgées et handicapées et à la solidarité générationnelle**

Le travail de prospective n'a d'intérêt que s'il permet des **déclencher des actions au présent**. Et précisément, si l'on peut à travers nos échanges du jour déclencher une prise de conscience sur certaines questions d'équilibres démographiques, nous aurons fait un premier pas.

Dans les travaux prospectifs, on évoque beaucoup les sujets d'aménagement de l'espace, de dérèglement climatique avec les incidences sur nos milieux naturels, sur les questions énergétiques, ou encore sur la nécessaire sobriété foncière. De manière littérale, la personne humaine est finalement peu citée. Même si nous savons que dans tout ce que nous évoquons, en creux, c'est bien la personne humaine qui est notre sujet premier, il conviendrait peut-être de la faire réapparaître davantage dans notre sémantique. Il ne faut pas oublier que notre société présente une grande proportion de souffrance mentale. Dans un contexte particulièrement anxiogène, il peut être pertinent de remettre « de l'humain » au cœur de nos travaux.

Un des sujets qui nous occupe aujourd'hui est celui de la démographie qui nous attend et à laquelle nous devons nous préparer. Notamment, la question du vieillissement doit être anticipée.

**L'indice de vieillissement** présente le rapport entre la population de plus de 65 ans et la population des moins de 20 ans. Cette courbe est en croissance continue ce qui signifie tout simplement que la population française vieillit. La tendance de Métropole Savoie est d'ailleurs légèrement plus marquée que la tendance française. Il existe des disparités assez fortes au niveau départemental et même au niveau de Métropole Savoie, avec un indice de vieillissement plus important sur Grand Lac que sur Grand Chambéry et Cœur de Savoie. La population est majoritairement plus âgée dans les parties plus urbaines de ces territoires. Sur le territoire de Grand Lac, déjà des tensions apparaissent en lien avec cette démographie. Des personnes d'un certain âge se sont en effet progressivement installées sur ce beau territoire, parfois après y avoir passé un temps de vacances, souvent loin de leurs bases et de leur famille. Aujourd'hui, entre 75 et 100 places ont été fermés dans des établissements pour personnes âgées dépendantes, le temps que de nouveaux établissements se construisent. Cela génère donc d'ores et déjà une situation de tension sur le territoire.

Concernant l'évolution démographique des plus de 75 ans, on note une augmentation constante de leur part dans la population (près de 10% aujourd'hui) avec une très forte augmentation sur la période 1999-2010. **Le taux d'évolution annuel moyen des plus de 75 ans est aujourd'hui bien plus élevé sur Métropole Savoie (1,6%) que sur le territoire national (1%).**

La projection avec laquelle nous devons travailler pour anticiper les évolutions à venir indique une augmentation de + de 20% de la population de 75 ans et plus à horizon 2030, ce qui représente **plus de 5000 personnes supplémentaires de 75 ans et + sur le territoire de Métropole Savoie à horizon 2030.**

Ce n'est pas un problème en soi. A 75 ans, on peut être en forme, actif, faire de la randonnée et continuer à se déplacer. Mais on n'a pas tout le temps 75 ans et l'on avance progressivement en âge. L'âge moyen pour accéder à l'allocation personnalisée d'autonomie est aujourd'hui situé entre 82 et 83 ans. C'est en moyenne à cet âge que les besoins d'accompagnement émergent. L'enjeu est donc d'être suffisamment équipés, structurés en matière de services pour pouvoir répondre aux besoins de ces populations.

Concrètement, une grande situation de malaise a pu être observée dans des équipes d'accompagnement social de l'agglomération de Grand Lac. En effet, elles montaient des plans d'accompagnement parfaitement adaptés aux besoins...mais il n'y avait pas les personnes en face pour répondre à ces besoins ! **Non pas que ces services n'existent pas, mais la difficulté réside dans le recrutement de personnels.**

Il faut donc anticiper dans nos réflexions de planification territoriale car il y a aujourd'hui 39,3% des personnes de plus de 75 ans qui vivent seules à leur domicile et 8,2% des personnes de plus de 75 ans qui vivent dans une structure d'hébergement. Pour les personnes vivant à domicile, nous avons besoin de services d'aide à domicile, de soins infirmiers, de médecins, d'aides-soignants...ce que nous n'avons plus en nombre suffisant. Nous avons également besoin d'avoir un accès au service, du lien social, de pouvoir se loger, se déplacer avec des transports suffisamment agiles pour pouvoir permettre à ces personnes de pouvoir se déplacer, par exemple lors de rendez-vous médicaux. Il faut également adapter les modes d'habitat. L'immense majorité des personnes souhaitent rester à domicile jusqu'à la fin de leur vie. A part pour les toutes dernières années ou mois de la vie, cela peut être possible à condition d'être suffisamment structurés en services de soin à domicile et infirmiers. Actuellement, ce n'est pas le cas. Il est également possible de développer toute une palette de logements de différents types : habitat adapté où les personnes restent chez elles mais bénéficient d'espaces communs, habitat inclusif...

On peut également adapter son logement, y faire des travaux, de la rénovation énergétique, aménager les espaces sanitaires pour une meilleure accessibilité, ce qui peut demander un accompagnement financier.

Et puis peut être développer des résidences services, des résidences seniors, des résidences autonomie ainsi que des EHPAD (qui dépendent de l'ARS).

Ce qui est certain, c'est que nous devons **développer un environnement qui garde la personne sans incapacité le plus longtemps possible**. Il nous faut donc travailler sur un environnement qui soit capacitaire en termes de mobilité, d'habitat, de services...

Pour revenir à la question du **mur démographique qui nous attend et des difficultés de recrutement, il s'agit d'un sujet central**. Les difficultés de recrutement touchent de nombreux domaines mais en l'espèce, nous touchons à l'humain et les conséquences sont très directes. Le territoire de Métropole Savoie est très attractif mais il accueille majoritairement des populations de cadres. Nous avons également besoin d'autres types de populations. Pourquoi ces métiers du social, des services à domicile sont-ils à ce point en souffrance ?

Il n'a échappé à personne qu'il y a eu un avant et un après COVID. Pendant la crise, les personnes qui travaillaient en établissement ou au contact des personnes fragiles ont été extrêmement sollicitées, parfois au prix de leur vie familiale. Elles étaient épuisées à la sortie de cette crise mais il y avait déjà une certaine perte de sens dans ces métiers. Il y a eu un fort recours à l'intérim, qui met à mal nos différentes structures. C'est également impactant pour les équipes de travail car très souvent ce sont les permanents qui doivent faire le sacrifice de leur week-end, des heures de nuit. Cette perte de sens est également liée au fait que si ces personnes sont toujours passionnées par leur travail, elles ont envie d'être davantage maître de leur vie, ce qui peut se comprendre. Ainsi, de nombreuses personnes notamment des aides-soignantes sont allés travailler pour leur propre compte au moyen des Chèques emploi service (CESU), lesquels ne bénéficient pas des contrôles départementaux, ce qui fait courir davantage de risques pour les personnes accompagnées. Mais cela permet, pour les

personnes qui travaillent en indépendant, de pouvoir davantage maîtriser leurs horaires et de choisir leur employeur, c'est-à-dire les personnes qu'elles accompagnent. Lorsque l'on cherche à recruter des personnels d'aide à domicile, la question de la **mobilité** est également centrale : avons-nous des transports pour venir travailler sur cette commune ou pas ? Avons-nous des véhicules suffisamment bien équipés ?

La **question salariale** se pose toujours : les revalorisations liées au Ségur de la santé ont été percutées par l'inflation, dans un contexte extrêmement instable au niveau international, ce qui fait que les effets de ces revalorisations ont été annihilés. Ces métiers devraient légitimement être revalorisés au plan salarial.

La **question du prix du logement et du foncier** est à mettre en regard des questions salariales. Les personnels d'accompagnement ne peuvent plus se loger dans les bassins de vie les plus denses, le foncier et les logements étant devenus beaucoup trop chers.

Par ailleurs, le sous-effectif que connaissent certaines structures génère parfois un **effet domino** : les personnes qui restent et tiennent le service, leur charge augmente et elles deviennent à leur tour plus vulnérables...

Enfin, nous vivons dans un contexte transfrontalier où la concurrence fait que, légitimement, **de nombreux personnels qualifiés se tournent davantage du côté Suisse où les rémunérations sont beaucoup plus attractives.**

En définitive, les établissements et les services existent mais ils ne recrutent pas ou pas suffisamment et c'est pour cela que les plans d'accompagnement montés par les services du Département ne sont pas réalisés dans leur intégralité. Cela pose donc la question de notre rôle à chacun lorsque nous souhaitons faire un exercice de prospective ou de planification territoriale. Il faut que l'on arrive, à tous les âges de la vie, pour les personnes avec ou sans handicap, **que chacun puisse mener son parcours de vie.** Il faut donc mettre en place des aménagements « capacitaires », ce qui nous conduit à réfléchir pour nous préparer à ce mur démographique de 2030, qui ne fera que s'agrandir aux horizons 2040 et 2050.





# Séminaire « Les chemins des soutenabilités »

Voglans, le 17 février 2025

  
RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



agence nationale  
de la cohésion  
des territoires

  
RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*





# Table-ronde

- › **François-Xavier Nicot**, ONF
- › **Renaud Jalinoux**, CIsalB
- › **Corine Wolff**, Département de la Savoie

Animation : **Clémentine Genet**, Acadie

# La santé des forêts



Des épicéas atteints par les scolytes dans le Grand Est.  
©DURET Carine / ONF

Intervention de **François-Xavier Nicot**,  
**Directeur de l'Agence  
Savoie-Mont-Blanc**  
Office National des Forêts



# Les forêts de notre territoire en France et sur notre territoire

Janv.  
2025

# Les forêts de notre territoire







# La forêt est...

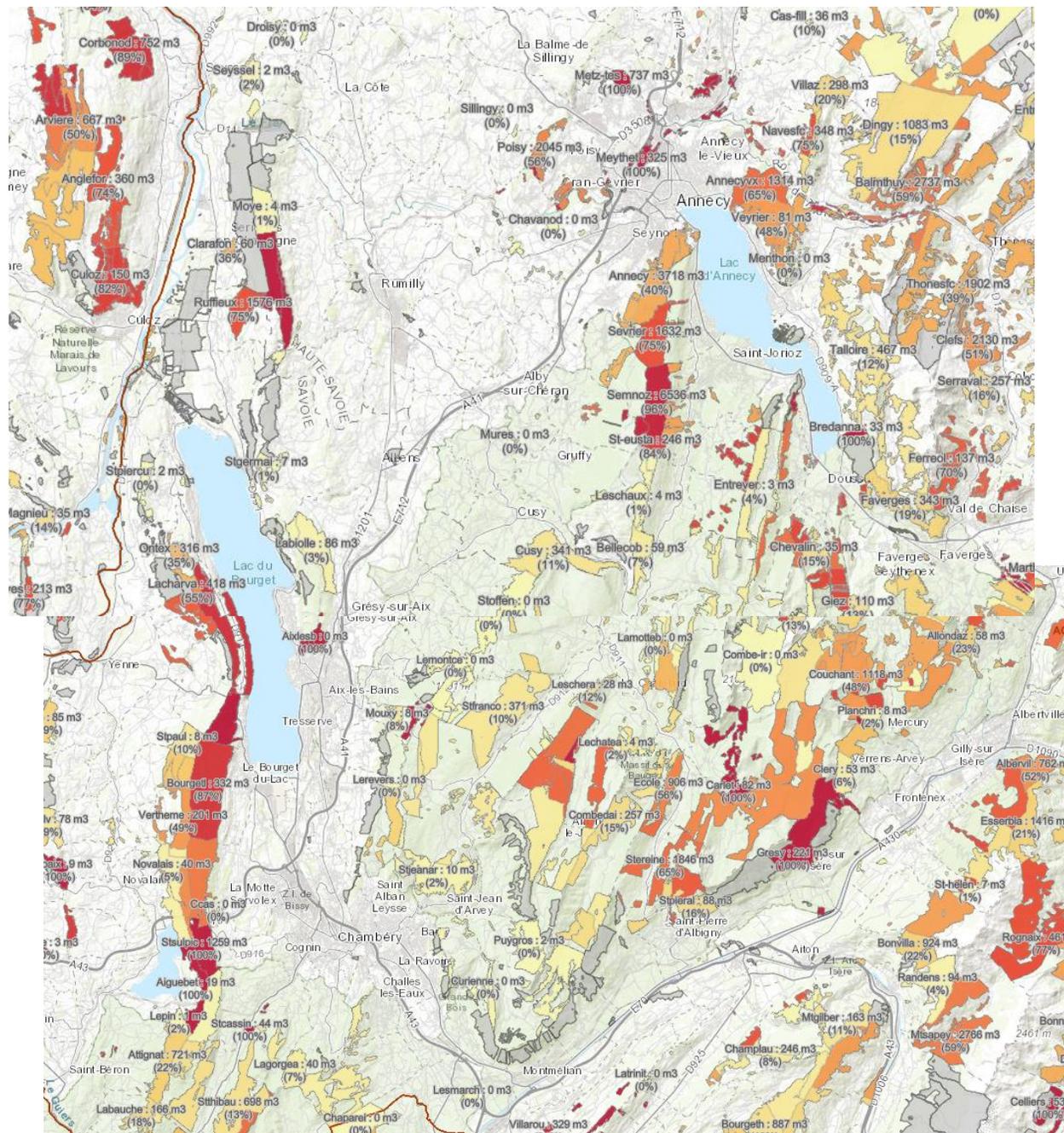


- Une victime des effets du changement climatique
- Une alliée dans la lutte contre le changement climatique



# La forêt, une victime





## Carte des forêts publiques en crise sanitaire

- Crise sanitaire = récolte des produits déperissant > 50% de la récolte annuelle normale
- Environ 40 000 m<sup>3</sup> sur le territoire Métropole Savoie en 2024
- Epicéa majoritairement
- Sapin aussi...



## La forêt, une victime → il faut agir !

Développer la  
résistance des  
forêts

- Agir sur la  
vulnérabilité

Une sylviculture  
adaptée

Développer la  
résilience des  
forêts

- Agir sur l'avenir

Changer nos  
chemins sylvicoles

Reconstituer les  
forêts

- Agir sur les forêts  
sinistrées

Mobiliser et  
valoriser le bois

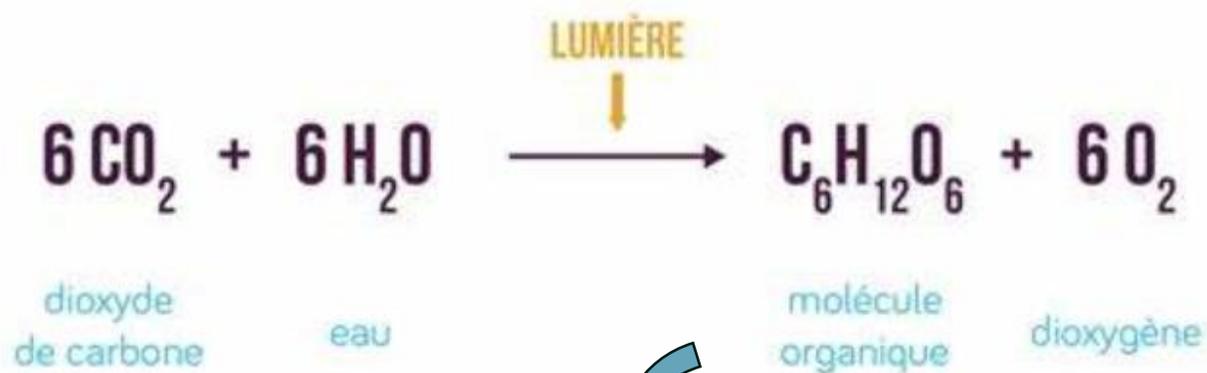
Et pour la  
Métropole de  
Savoie

- Anticiper la  
vulnérabilité de  
certaines forêts
  - Valoriser la  
sylviculture  
mêlée et  
feuillus
  - Récolter les bois  
scolytés
- 

## La forêt, notre meilleure alliée



Une solution  
fondée sur la  
nature

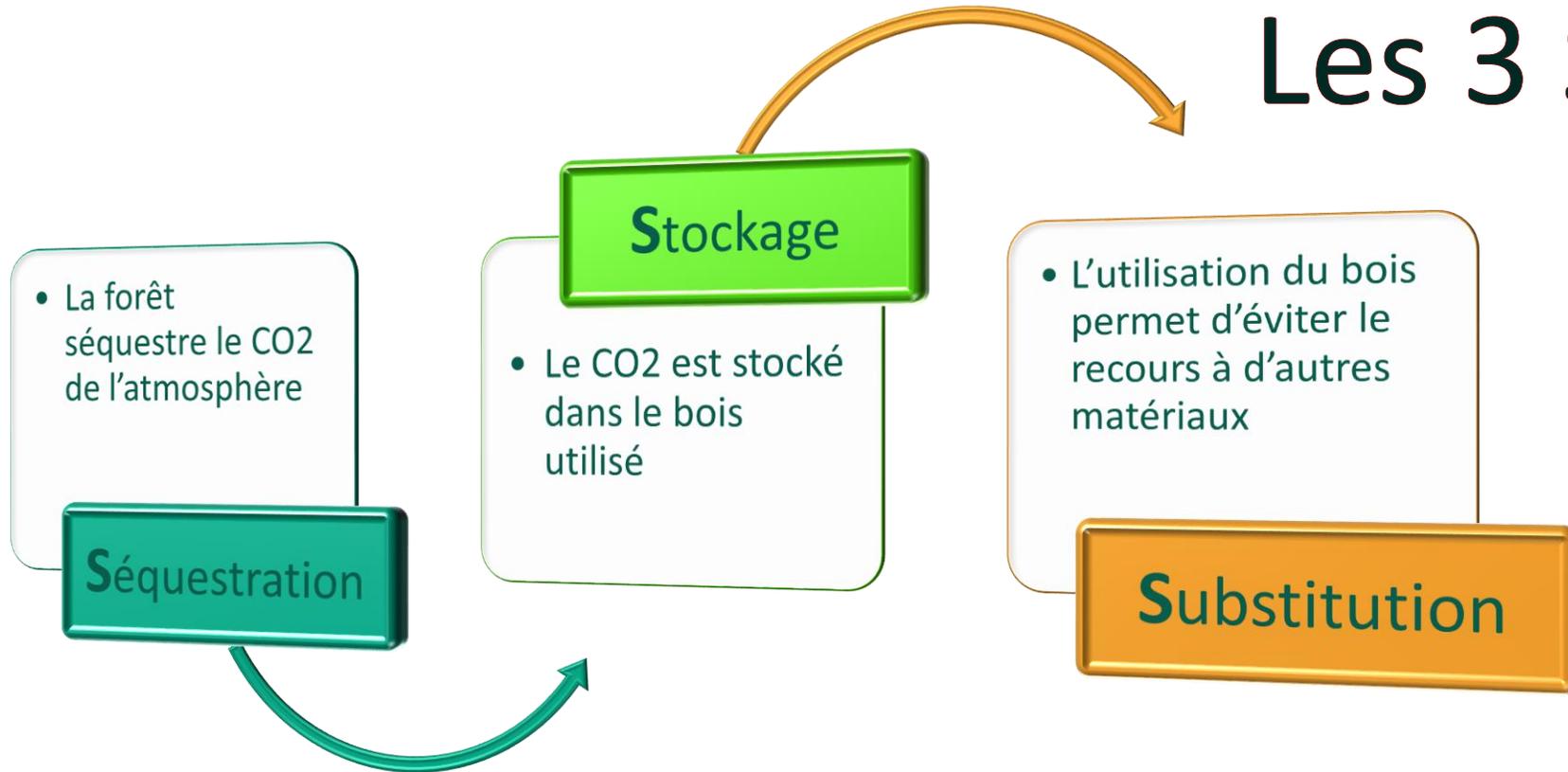


- La photosynthèse, la clef de la solution
- Utiliser le bois = lutter contre le changement climatique



## La forêt, notre meilleure alliée

# Les 3 S





## La forêt, notre meilleure alliée → il faut agir !

### Séquestration

- Les forêts poussent

Protéger les forêts  
(régénérer, incendie)

### Stockage

- Le bois utilisé dans la construction

Mobiliser & valoriser le bois  
(coupe de bois, desserte)

### Substitution

- Des matériaux évités

Construire en bois  
(filière, industrie, commandes)

Et pour la  
Métropole de  
Savoie

- Equiper contre les incendies
  - Mobiliser et valoriser la ressource (logistique & industries)
  - S'appuyer sur les atouts industriels
- 

# La ressource en eau



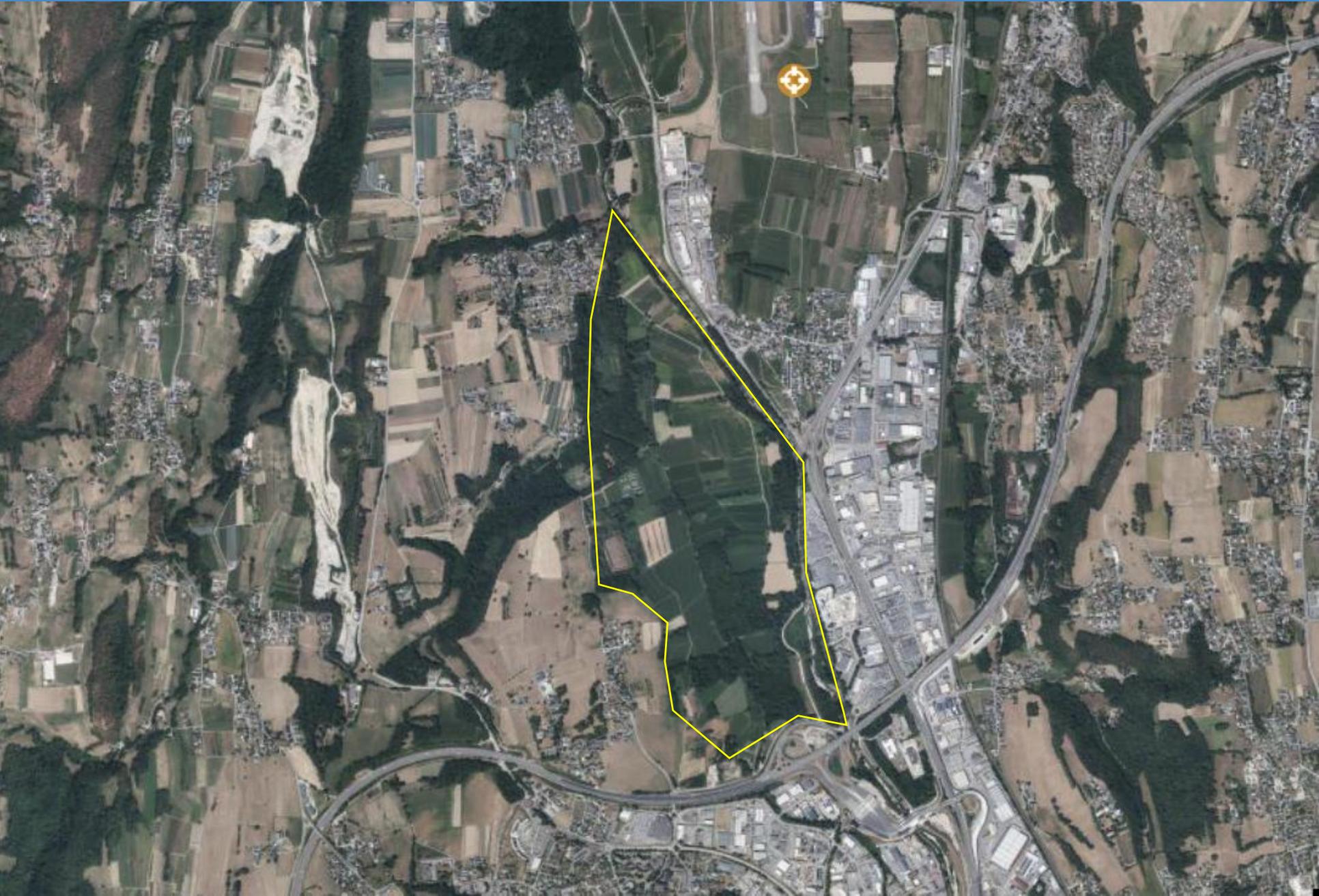
Lancement de l'enquête citoyenne « Eau et Climat : votre action compte ! » crédit : CISALB

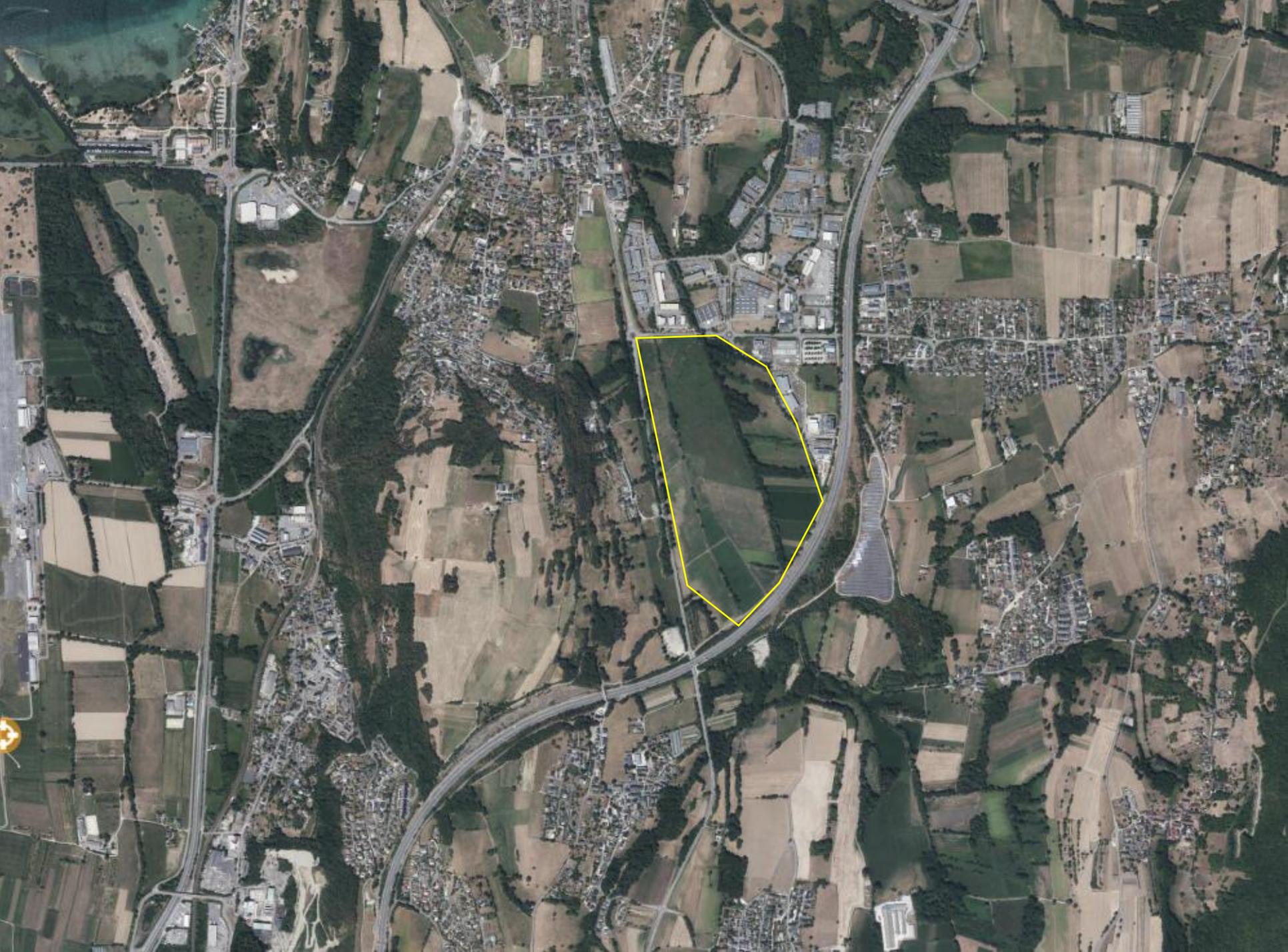
Intervention de **Renaux Jalinoux**,  
**Directeur**  
**CISALB**











# LES EFFETS ACTUELS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

## Température moyenne

Alpes du Nord

+2,4°C



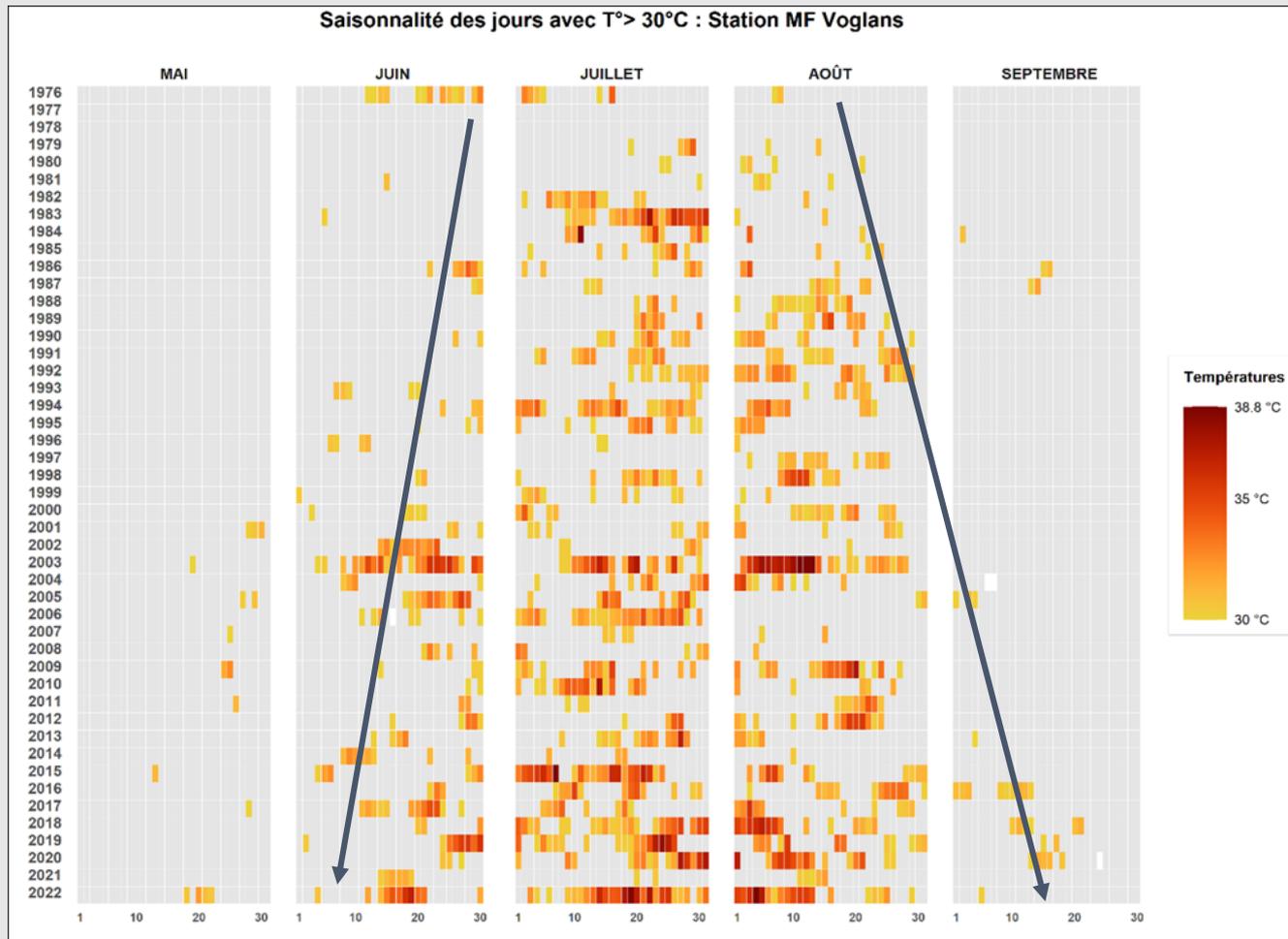
## Nombre de jours chauds

Température supérieure à 30°C



+50%

# LES EFFETS ACTUELS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

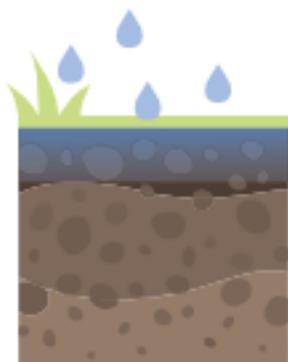


Données Météo France – Voglans  
Mise en forme CISALB

# LES EFFETS ACTUELS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

## Pluie efficace

Eau de pluie qui recharge les nappes



**-40%**

## Débit des sources

Eau qui alimente les rivières

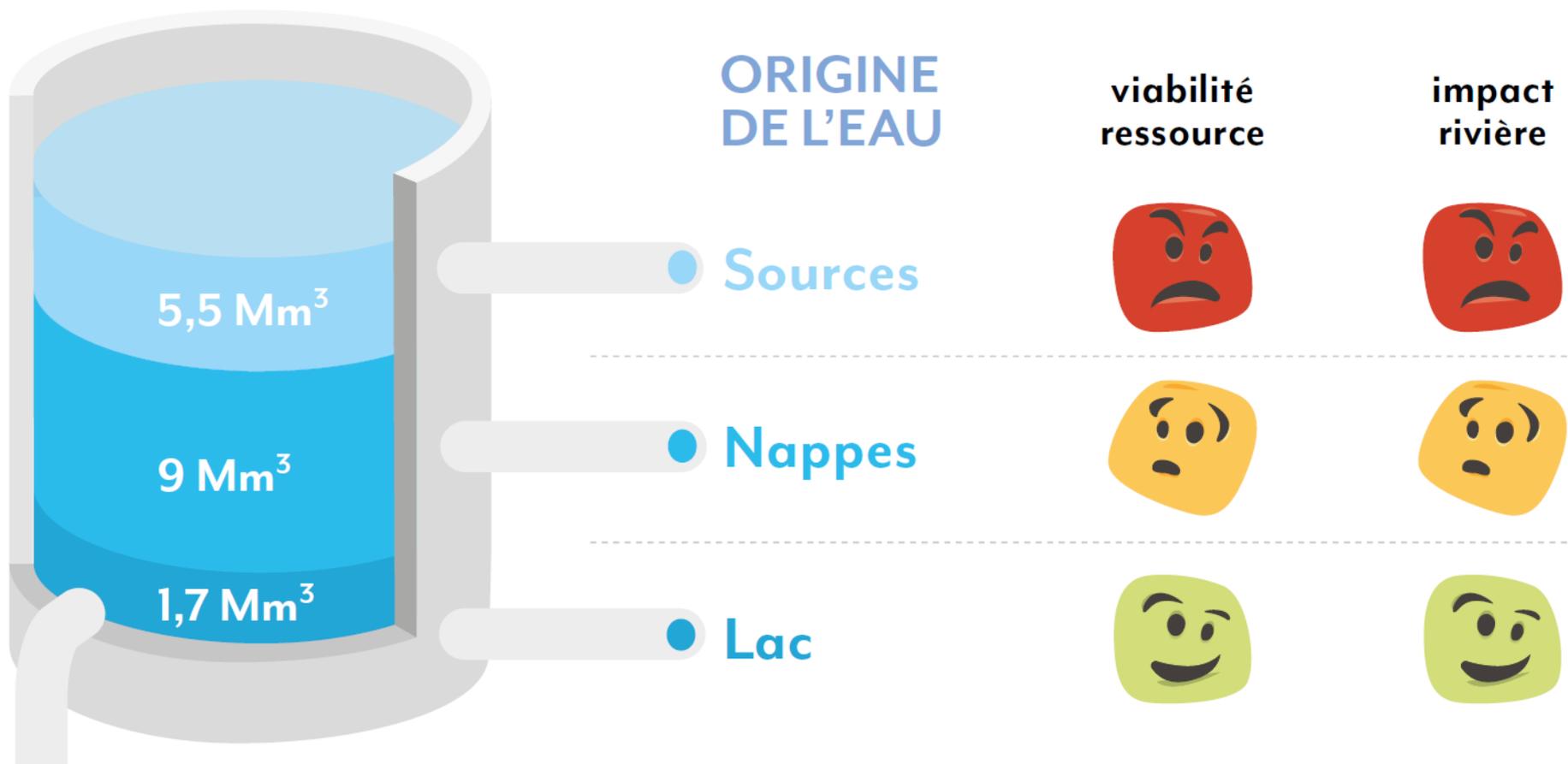


**-30%**

Source des données : Météo France et CD73

# IMPACTS SUR LA DISPONIBILITÉ DE L'EAU

## Quantité et qualité



## LE GRAND CYCLE DE L'EAU UN TRÉSOR MENACÉ

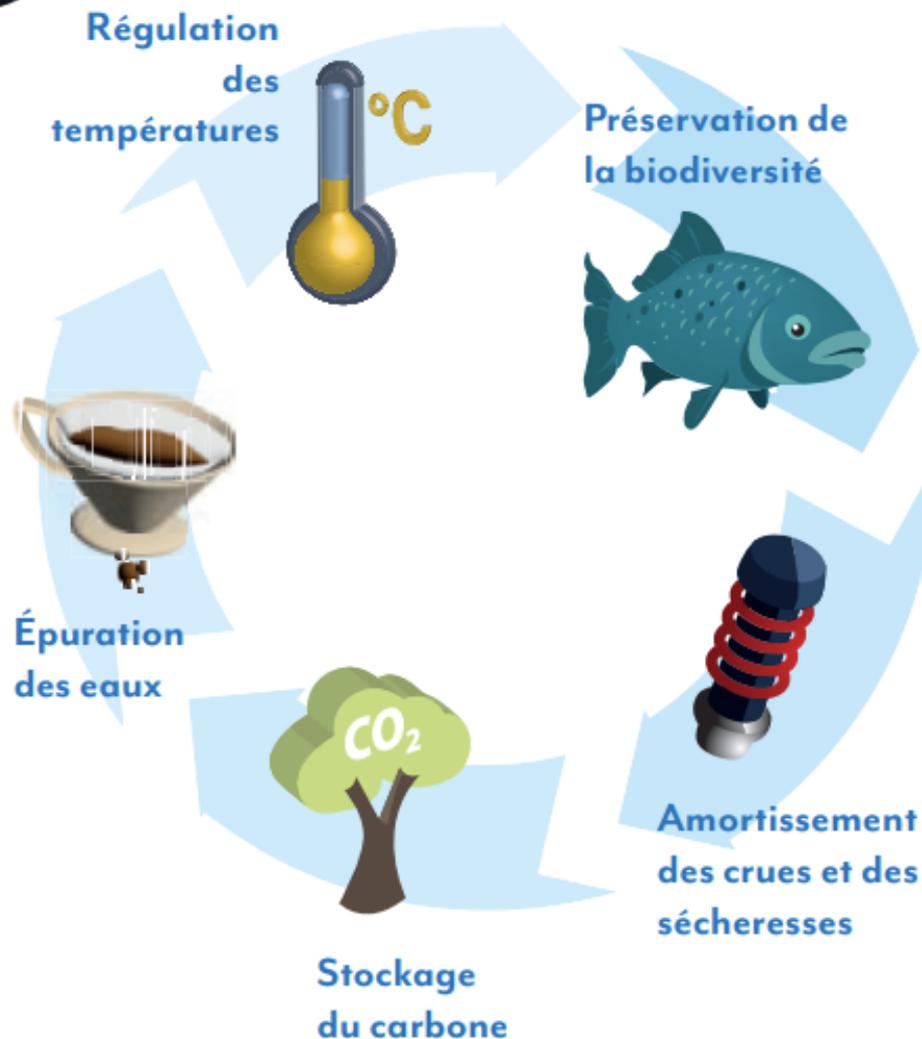


**Sources, rivières, zones humides, nappes phréatiques et lacs sont un ensemble complexe dans lequel circulent l'eau et la vie.**

Ce complexe du grand cycle de l'eau est aujourd'hui menacé par le climat qui apporte moins d'eau et par l'homme qui en prélève trop.

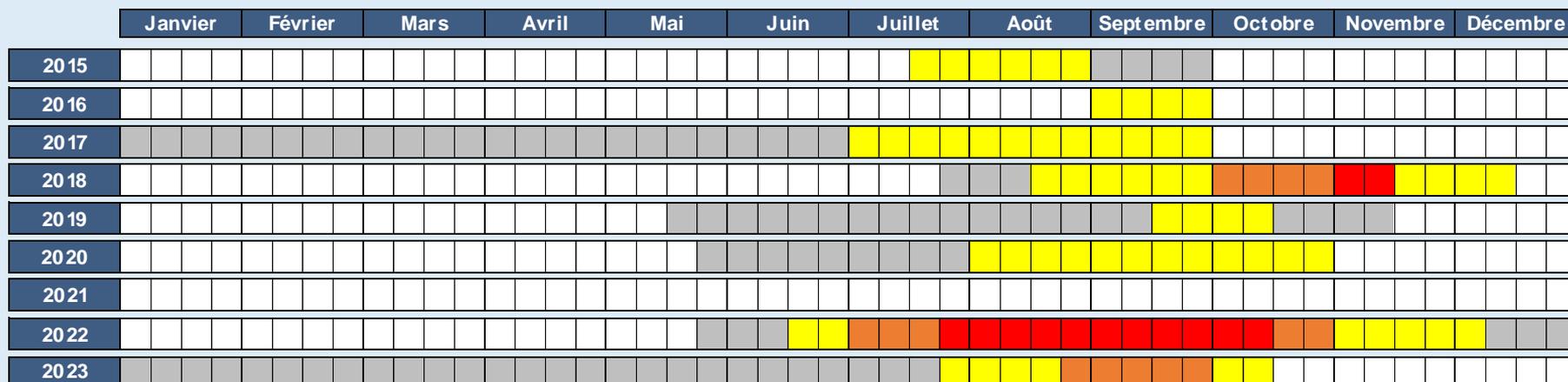
# IMPACTS SUR L'ENVIRONNEMENT

Le manque d'eau dégrade notre environnement. Moins d'eau dans nos sources, nos rivières et nos zones humides, c'est moins de services rendus par le grand cycle de l'eau.



# IMPACTS SUR LES USAGES

## Les arrêtés « sécheresse »



Niveaux sécheresse : |  Vigilance  Alerte  Alerte Renforcée  Crise

- 2021 : seule année sans restriction d'eau
- 2,5 à mois de restrictions
- 2022-2023 : arrêté sécheresse durant 17 mois consécutifs !

# NOTRE POLIQUÉ

## 1. RESTAURER

### LES ÉQUILIBRES NATURELS

**Cet objectif nous a conduit à :**

- Réduire les prélèvements sur les sources et les rivières, pour maintenir la vie dans les milieux aquatiques,
- Désimperméabiliser les sols, pour favoriser l'infiltration de l'eau dans les nappes phréatiques.

## 2. PROTÉGER L'EAU

**Cet objectif s'est traduit par trois types d'actions :**

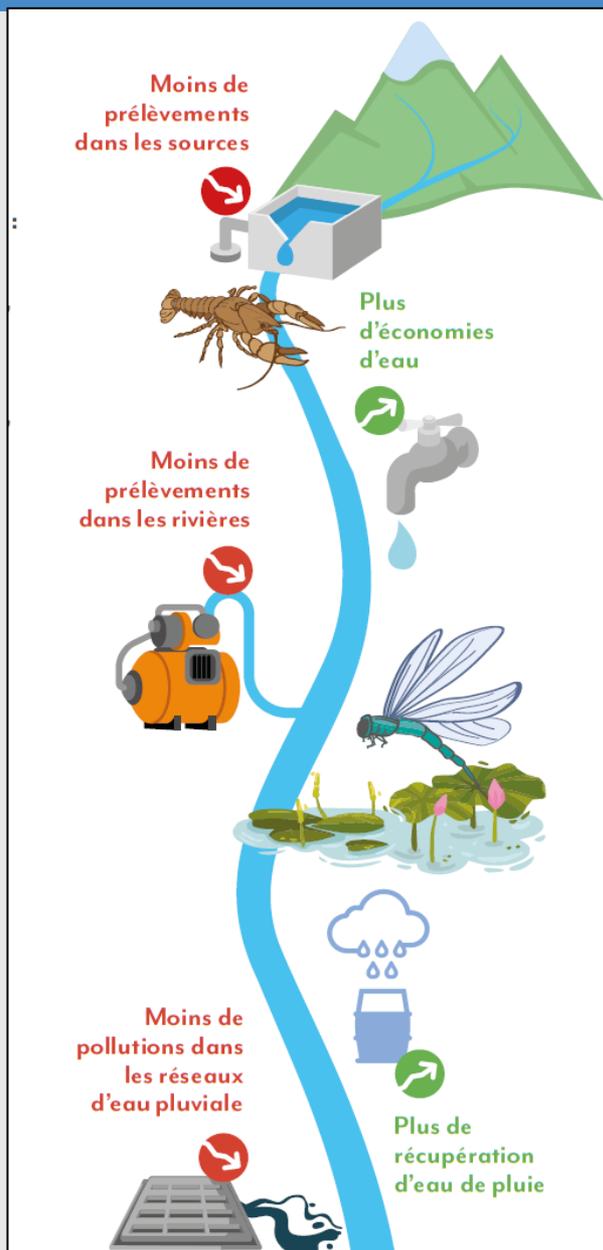
- Amplifier les économies d'eau (réduction des fuites des réseaux, promotion de la sobriété, etc.),
- Réduire les pollutions par les grilles d'eaux pluviales,
- Adapter les pratiques au changement climatique.

## 3. MOBILISER D'AUTRES RESSOURCES

**Cet objectif nous a amené à :**

- Optimiser les prélèvements sur les ressources pérennes (nappes phréatiques et lac du Bourget) en substitution de la réduction des prélèvements sur les sources,
- Développer la récupération des eaux de pluie pour les usages non prioritaires (arrosage, nettoyage, etc.),
- Envisager la réutilisation des eaux usées traitées.

# MAINTENIR UN GRAND CYCLE DE L'EAU EFFICIENT

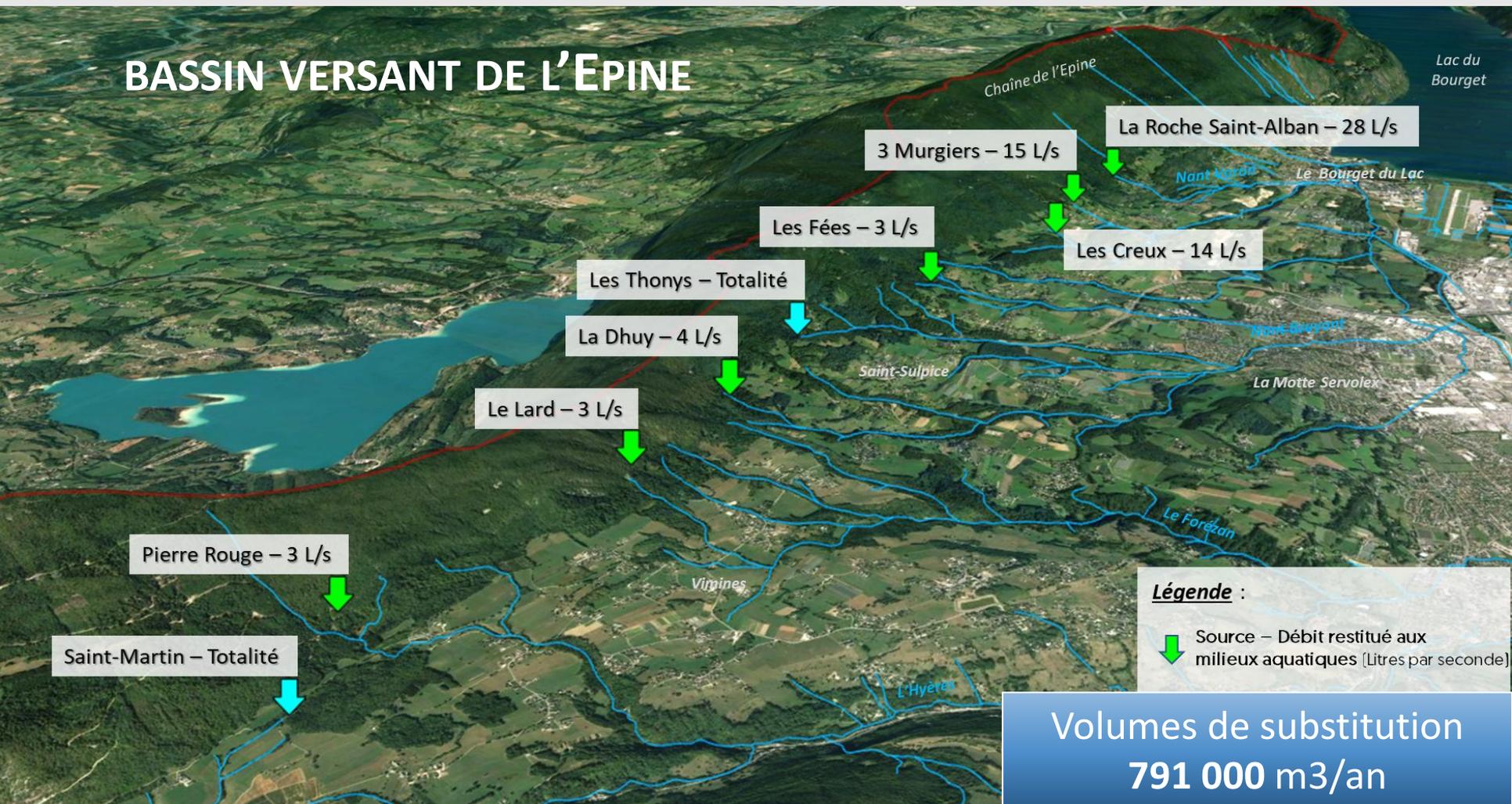


# LUTTER CONTRE LES FUITES



# RÉDUIRE LES PRÉLÈVEMENTS DANS LES SOURCES

## BASSIN VERSANT DE L'ÉPINE



# RÉDUIRE LES PRÉLÈVEMENTS DANS LES SOURCES



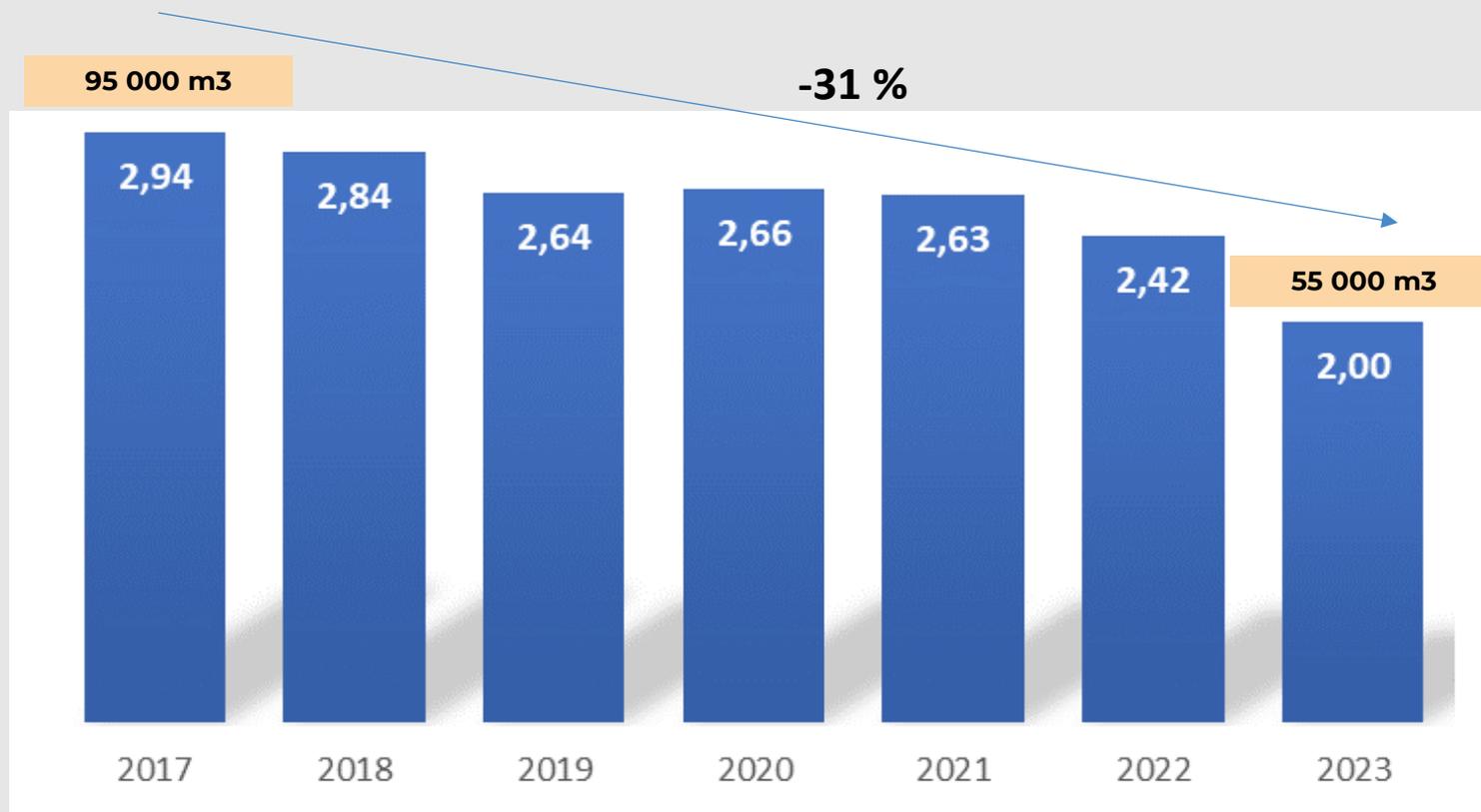
# RÉDUIRE LES PRÉLÈVEMENTS DANS LES SOURCES



# RÉDUIRE LES PRÉLÈVEMENTS DANS LES SOURCES



# LES ENTREPRISES S'ENGAGENT DANS LA SOBRIÉTÉ



# LES COMMUNES S'ENGAGENT DANS LA RÉCUPÉRATION ET L'INFILTRATION DES EAUX DE PLUIE



# LES COMMUNES S'ENGAGENT DANS LA RÉCUPÉRATION ET L'INFILTRATION DES EAUX DE PLUIE



# SENSIBILISER



**EAU climat**  
**LE LAC DU BOURGET COMMENCE ICI**

LES GRILLES D'EAUX PLUVIALES SONT A L'ORIGINE DE 9 POLLUTIONS SUR 10 :

Stop Pollution	Les bons réflexes
1. Déversements de produits dangereux	1. Ne pas verser de produits dangereux
2. Déversements de produits chimiques	2. Ne pas verser de produits chimiques
3. Déversements de produits pharmaceutiques	3. Ne pas verser de produits pharmaceutiques
4. Déversements de produits ménagers	4. Ne pas verser de produits ménagers
5. Déversements de produits vétérinaires	5. Ne pas verser de produits vétérinaires
6. Déversements de produits de beauté	6. Ne pas verser de produits de beauté
7. Déversements de produits de construction	7. Ne pas verser de produits de construction
8. Déversements de produits agricoles	8. Ne pas verser de produits agricoles
9. Déversements de produits industriels	9. Ne pas verser de produits industriels
10. Déversements de produits divers	10. Ne pas verser de produits divers

**STOP POLLUTIONS**  
NE RIEN JETER  
NE RIEN VERSER !

Les grilles d'eau pluviales servent uniquement à évacuer les eaux de pluie dans les rivières ; sans filtre, ni traitement !  
Tout ce qui y est jeté ou déversé pollue l'eau jusqu'au lac !  
Préservez l'eau, la biodiversité et notre cadre de vie.

1 MÉTRO POLLE 200 LITRES  
DEAU ET METS L'EAU  
A SE DÉCOMPOSER

cisaib



# SENSIBILISER



# A RETENIR

→ Un territoire **très exposé** au changement climatique

→ Un territoire **engagé** et **exemplaire**

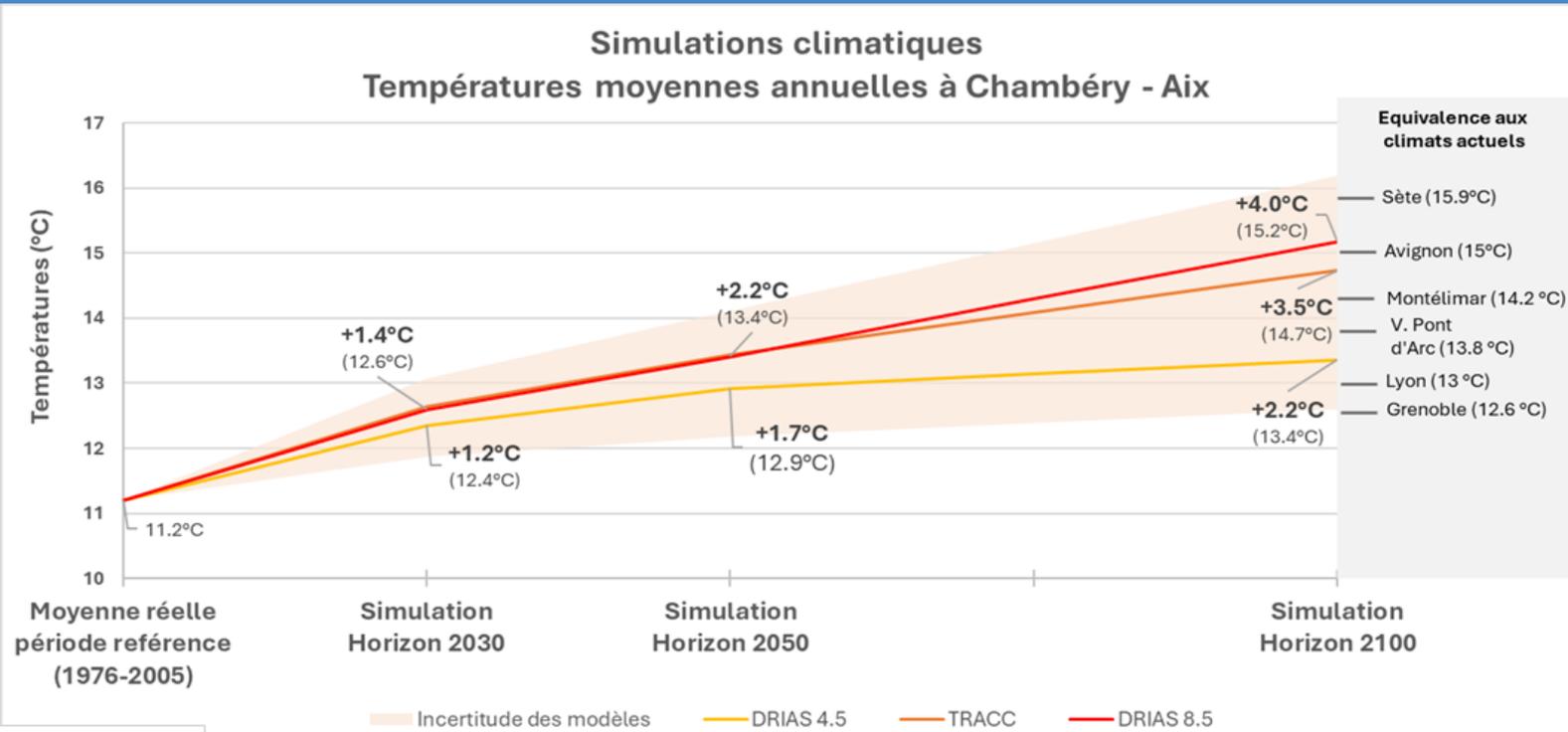
→ Une **dynamique** à amplifier

- Poursuivre les projets structurants **sur l'eau potable**
- Amplifier l'accompagnement **des agriculteurs** (garantir les circuits courts)
- Accompagner **les entreprises**
- Consolider et pérenniser **l'engagement des communes**
- Engager davantage **le citoyen**
- Continuer à **innover**

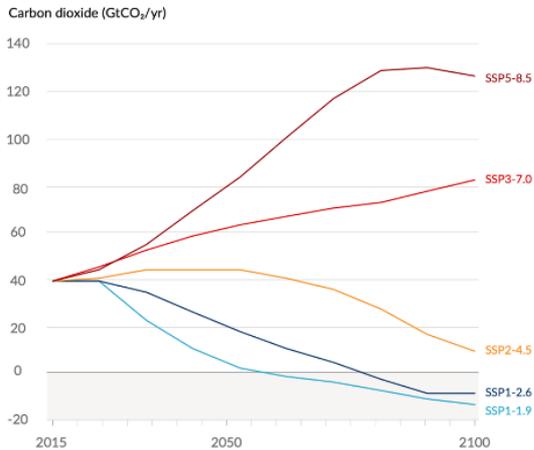
→ Vers un changement de **paradigme** ?

- **Prendre en compte** ces enjeux dans l'aménagement du territoire
- Les espaces de fond de vallée facile à urbaniser = zones agricoles = zones humides

# ÉVOLUTIONS SIMULÉES DES TEMPÉRATURES



## Émissions de GES







# Le vieillissement de la population : un enjeu « humain » des soutenabilités

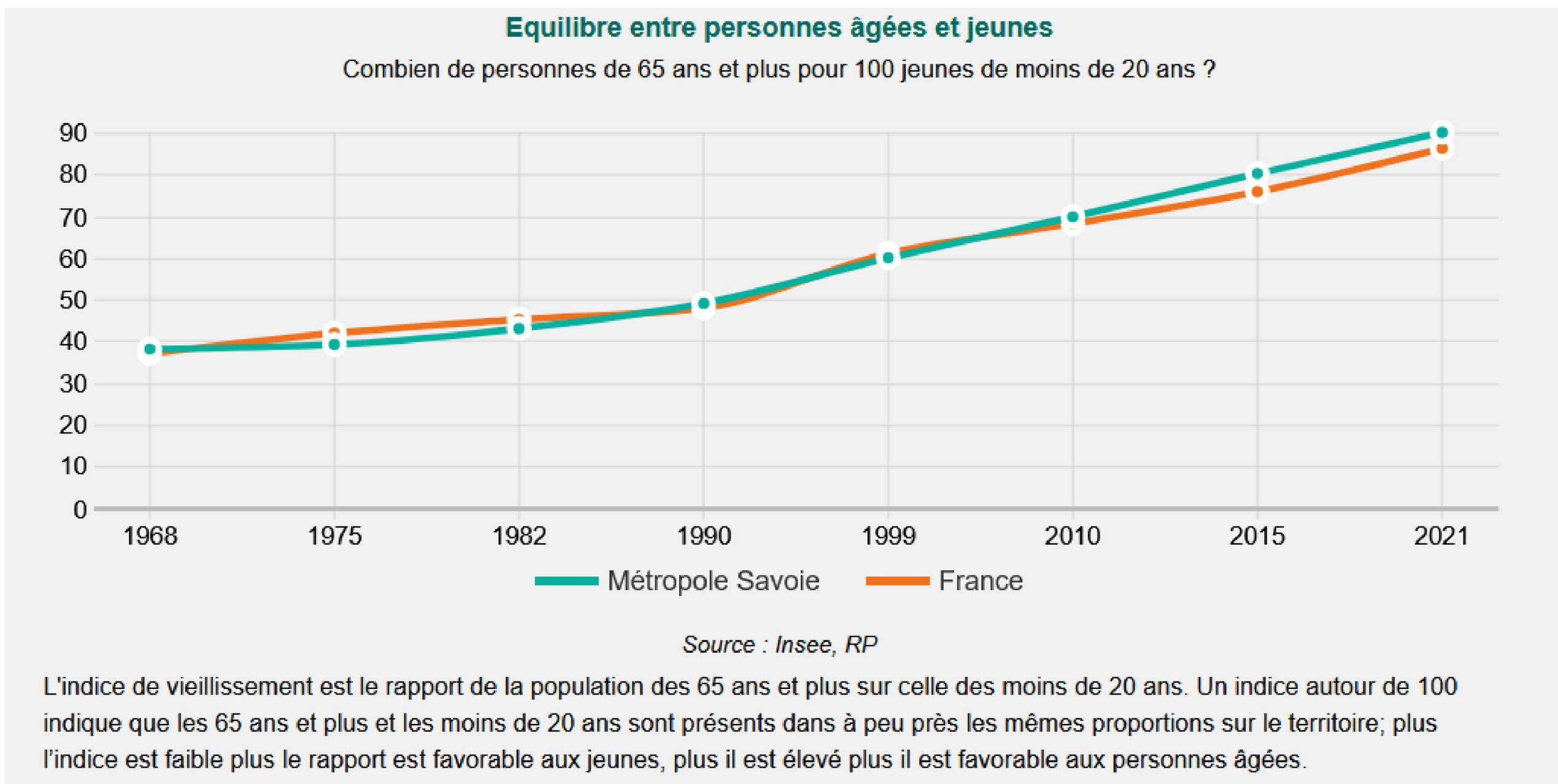


Intervention de **Corine Wolff, Vice-présidente aux personnes âgées et handicapées et à la solidarité générationnelle, Département de la Savoie**

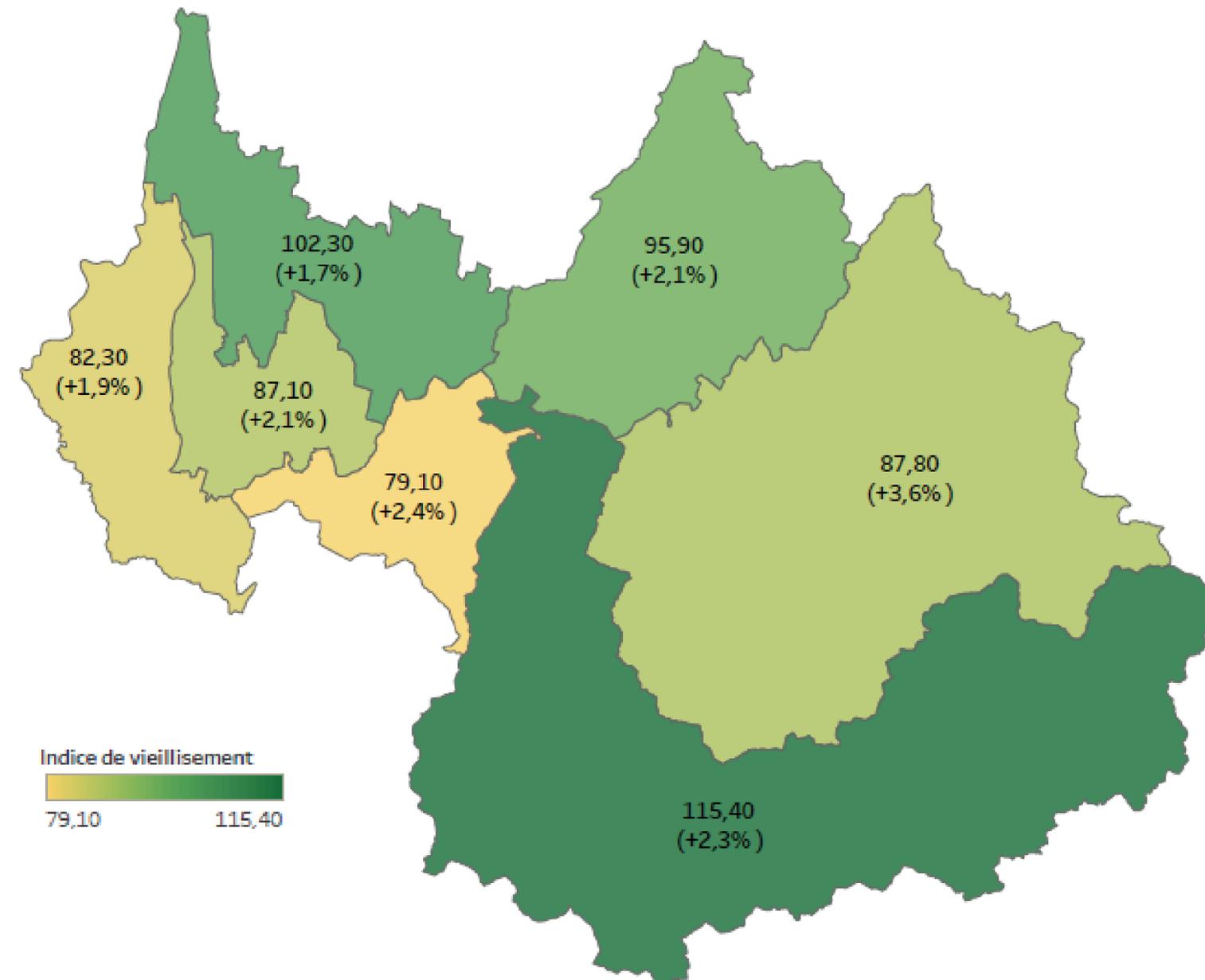


LE DÉPARTEMENT

# Un phénomène national...accentué sur le territoire



# ...de manière différenciée

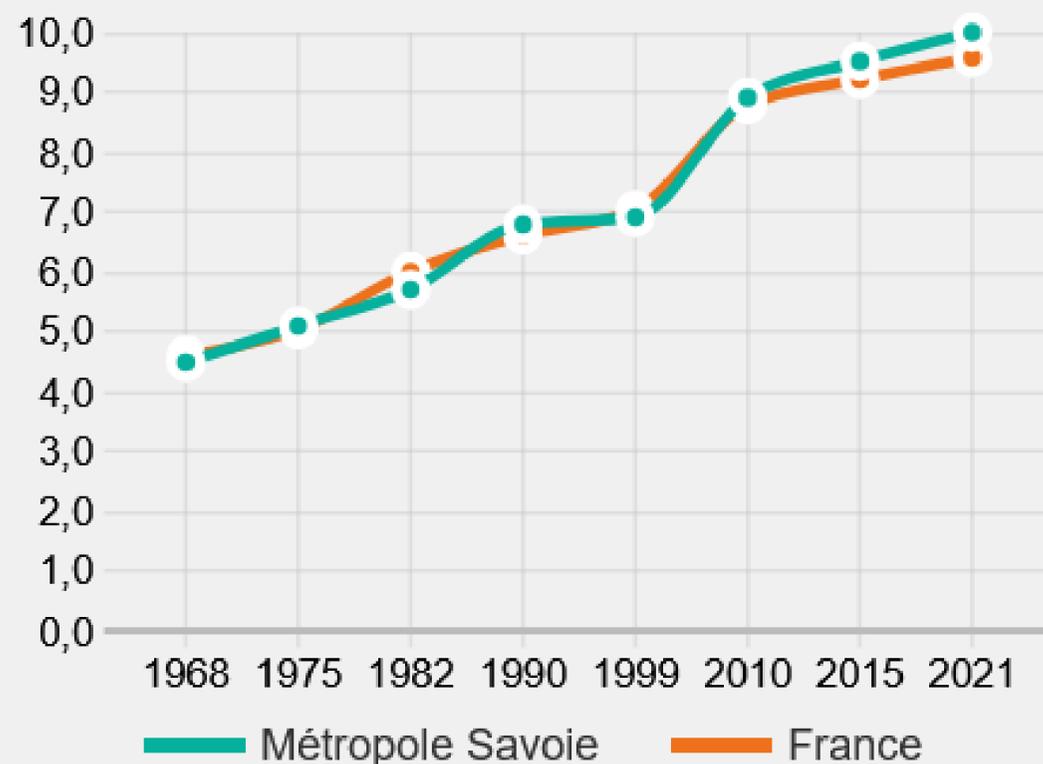


Source : Département de la Savoie

# Un vieillissement renforcé sur le territoire

## Les personnes âgées et leur évolution

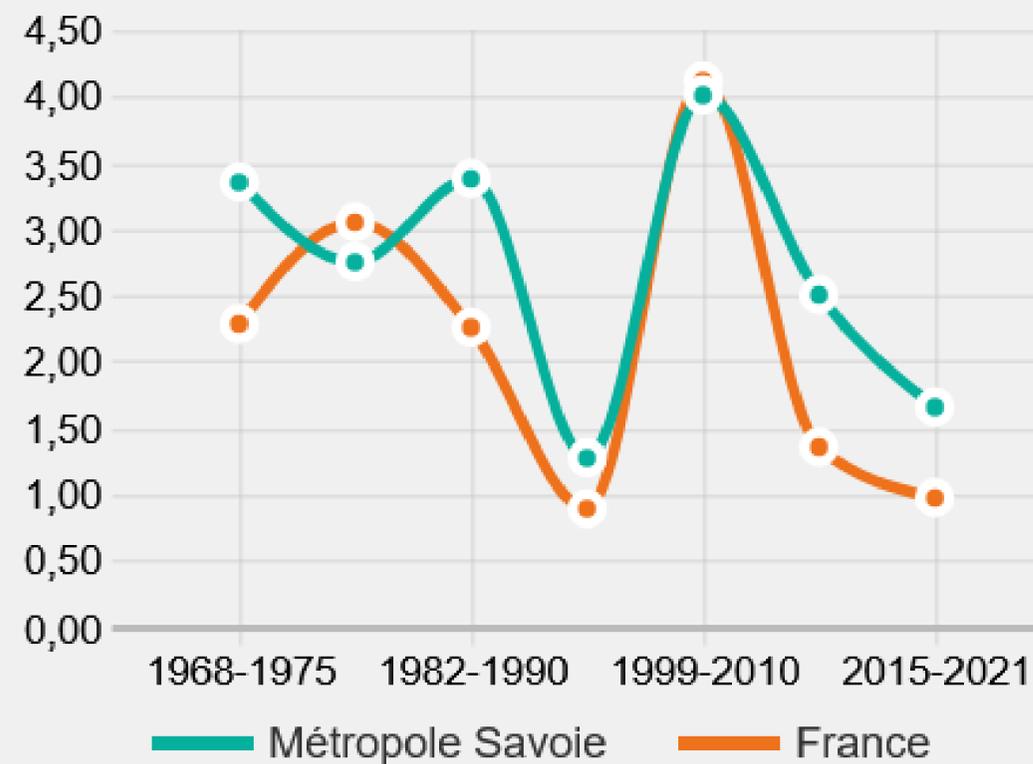
Quelle est la part des 75 ans et plus dans ma population et quelles sont les évolutions depuis 1968 ?



Source : Insee, RP

## Vieillesse - Évolution des personnes âgées de 75 ans et plus

Taux d'évolution annuel moyen des personnes âgées de 75 ans et plus



Source : Insee, RP

**Projection DREES 2030 :**  
+20% de 75+ en Savoie

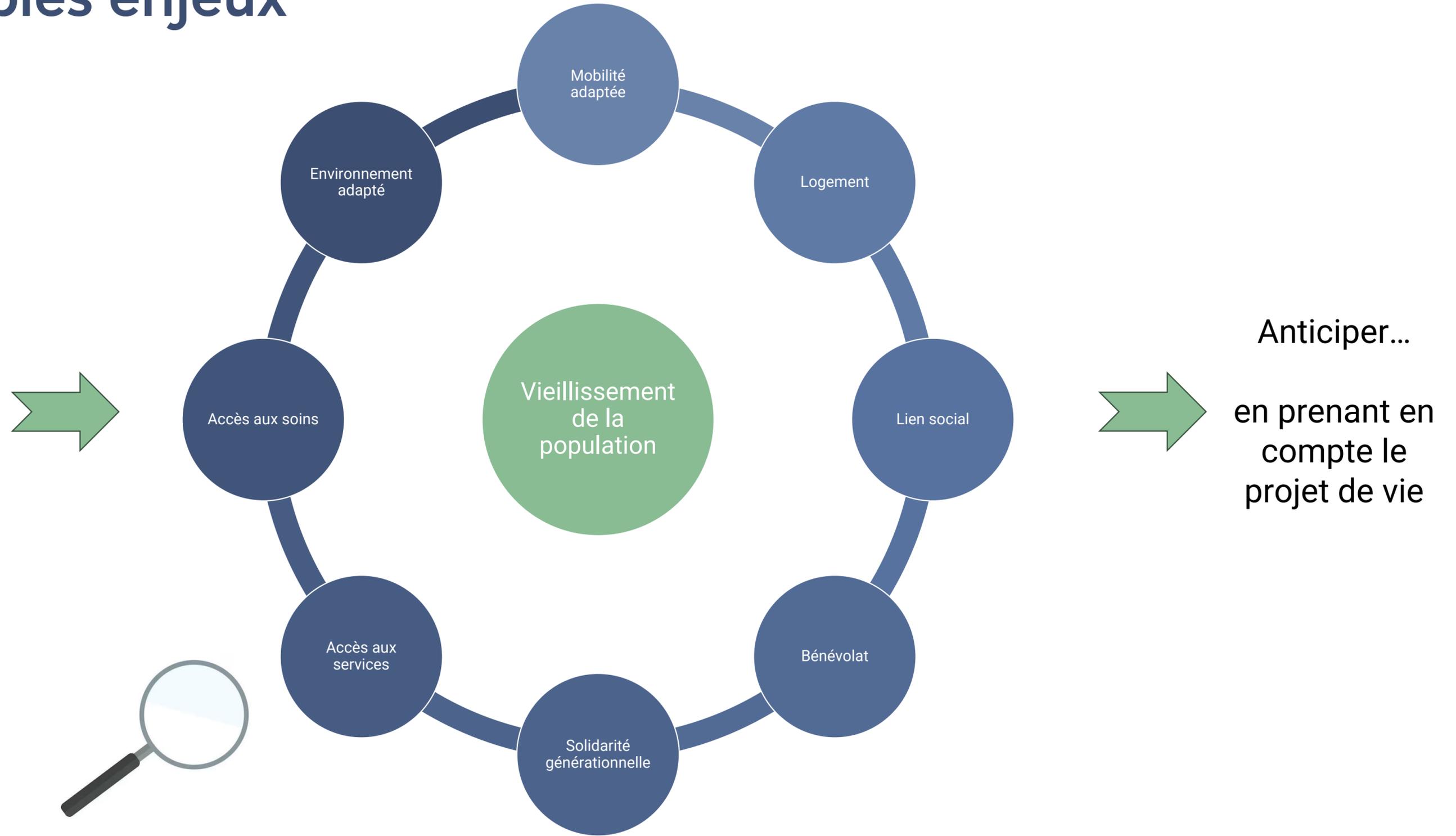
**Projection DREES appliquée à MS :**  
+ 5100 personnes de 75+ en 2030

# De multiples enjeux

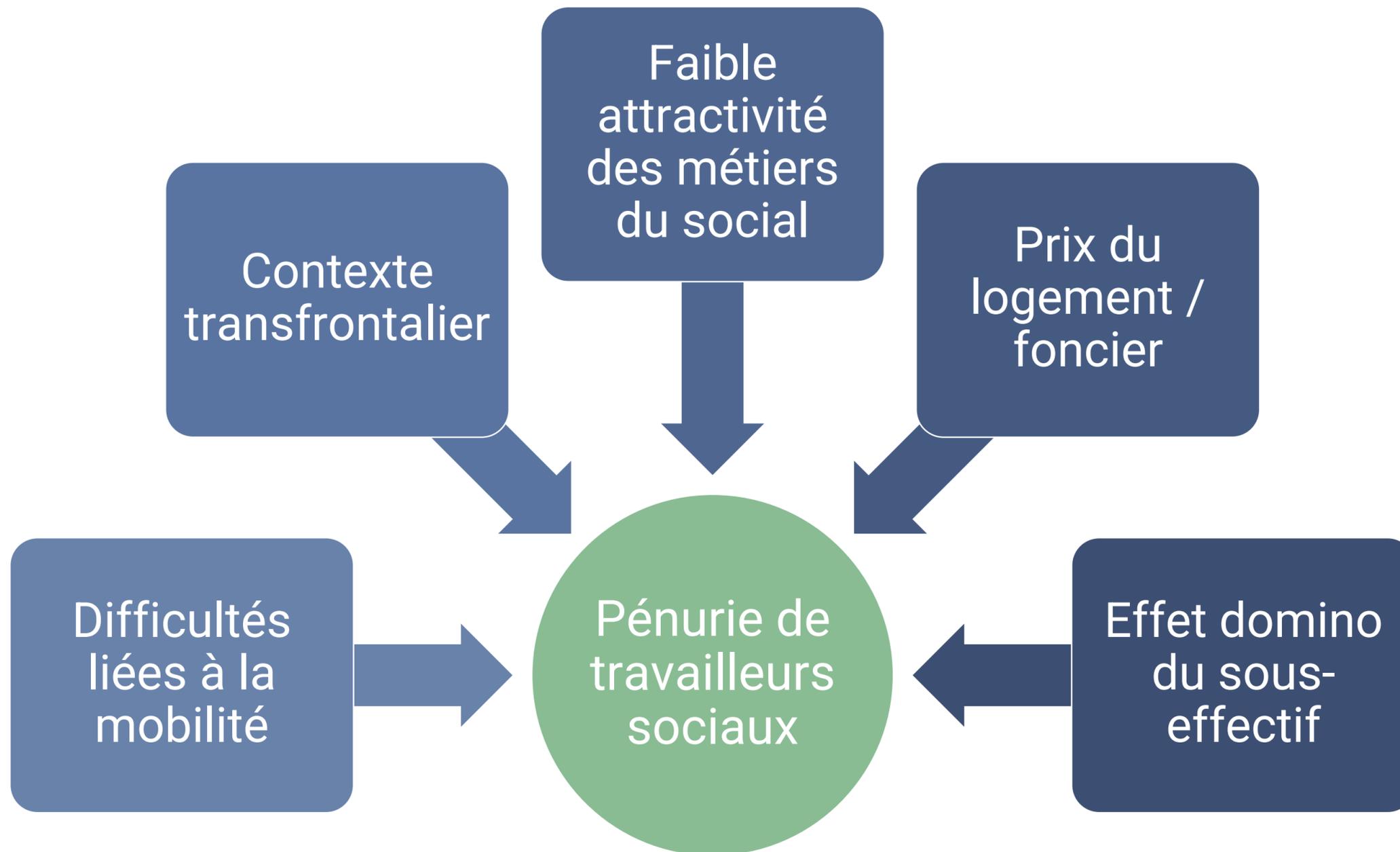
Sur le territoire de Métropole Savoie :

39,3% des personnes de plus de 75 ans vivent seules

8,2% des personnes de plus de 75 ans vivent dans une structure d'hébergement dédiée



# Le mur démographique face à la pénurie des ressources humaines



Sur le territoire de Métropole Savoie, pour 100 ouvriers :

- 67 cadres en 2009
- 81 cadres en 2014
- 93 cadres en 2020.

## Vieillesse et soutenabilité

Un territoire soutenable ne doit-il pas permettre à tout-un-chacun, y compris les plus vulnérables, de réaliser son projet / parcours de vie ?



**Assises du bien vieillir en Savoie : 13 mars 2025**